

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, session 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, au titre de l'année 2026 :

Madame COMBET Anne, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Bourgogne Europe, Dijon.

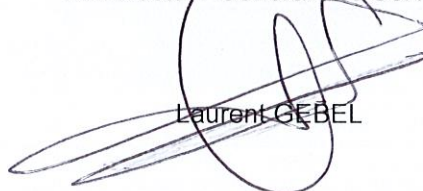
Madame SROKA Thérèse, ingénieure de recherches hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur SOW Oumar, ingénieur d'études, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Monsieur BOULIN Olivier, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Fait à Dijon, le 11 septembre 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Laurent GEBEL